

15h30 - 16h30

Les ressorts juridiques de la politique artistique

Le financement public local de la culture, l'exemple du spectacle vivant

Monsieur Antonin JIMENEZ, premier conseiller de la chambre régionale des comptes

Monsieur François-Xavier VOLLE, premier conseiller de la chambre régionale des comptes

Financement privé et mécénat

L'imposition en cas de transmission des oeuvres d'art

Maître Philippe TOSI, avocat au Barreau de Marseille

Le mécénat et les avantages fiscaux

Maître Wilfried MEYNET, avocat au Barreau de Marseille

16h30

Débat avec la salle

16h40

Propos conclusifs

Monsieur Hervé ISAR, professeur à Aix-Marseille Université

17h00

Fin des travaux

17h15

Cocktail en présence de **Madame Sophie JOISSAINS**, Maire d'Aix-en-Provence,
Vice présidente de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

17h45 - 19h00

Visite guidée du Musée Granet

19h30

Fin de la manifestation

Entrée libre

Nombre de places limité

Inscription obligatoire

avant le 19 juin 2023

Avec le soutien de
la fédération de recherche

Droits
Pouvoirs & Sociétés
Équipe de recherche

Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université

COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

ba

Les **Entretiens**
Portalis

**Art &
droit**

**28 juin
2023**

8h45 - 19h30
Musée Granet
Aix-en-Provence

ba
BARREAU
Aix-en-Provence

ENM
ÉCOLE NATIONALE
DES MAGISTRATS

EA
AVOCATS
EN PROVENCE

Chambre régionale
des comptes
Provence-Alpes-Côte d'Azur

C

MG
MUSÉE GRANET
AIX-EN-PROVENCE

AIX
EN PROVENCE

8h45	Accueil café		
9h - 9h15	Allocutions d'ouverture Monsieur Renaud LE BRETON de VANNOISE , premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence Madame Laurence HELMLINGER , présidente de la cour administrative d'appel de Marseille Monsieur Jean-Baptiste PERRIER , doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille	12h00 - 14h00	Déjeuner libre
9h15 - 9h30	Propos introductifs Madame Marie-Suzanne LE QUÉAU , procureure générale près la cour d'appel d'Aix-en-Provence	14h00 - 15h00	LE DROIT ET L'ARTISTE Table ronde 3 <i>Modérateur</i> Maitre Yann ARNOUX POLLAK , bâtonnier au Barreau de Marseille, président de l'EDASE <i>L'artiste auteur</i> La dualité des droits de l'auteur sur son oeuvre : droits patrimoniaux et moraux Monsieur Pierre-Dominique CERVETTI , maître de conférences à Aix-Marseille Université <i>L'artiste-interprète</i> La spécificité des «droits voisins» conférés à l'artiste-interprète Madame Chloé DORNBIERER , docteur en droit privé à Aix-Marseille Université <i>L'artiste salarié</i> Le salariat des artistes : aspects de droit social et de propriété littéraire et artistique Madame Alexandra TOUBOUL , maître de conférences à Aix-Marseille Université
9h30 - 12h00 <i>Moderateur</i>	LE DROIT ET L'OEUVRE D'ART Monsieur Alexandre BADIE , président de la 6ème chambre de la cour administrative d'appel de Marseille Le juge administratif et l'oeuvre d'art Monsieur Alexandre BADIE , président de la 6ème chambre de la cour administrative d'appel de Marseille	10h00 - 11h00	Table ronde 1 : La transmission de l'oeuvre d'art L'authenticité de l'oeuvre d'art Monsieur Claude-Alberic MAETZ , maître de conférences à Aix-Marseille Université L'évaluation de l'oeuvre d'art Maître Nadia BARATTERO , vice-présidente de la chambre régionale des commissaires de justice Madame Michèle JAILLET , présidente de la chambre dite du patrimoine de la cour d'appel d'Aix-en-Provence
10h45 - 11h00	Débat avec la salle	14h45 - 15h00	Débat avec la salle
11h00 - 12h00 <i>Moderateur</i>	Table ronde 2 : La protection de l'oeuvre d'art Maître Benoit PORTEU de la MORANDIERE , bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Aix-en-Provence La condition de la protection : l'originalité de l'oeuvre d'art Monsieur Philippe MOURON , maître de conférences à Aix-Marseille Université Le statut juridique de l'objet archéologique Monsieur Xavier DELESTRE , conservateur régional de l'archéologie - DRAC PACA La sanction de la protection : la contrefaçon de l'oeuvre d'art Madame Valérie GERARD , première présidente de chambre, présidente de la chambre 3-1 de la cour d'appel d'Aix-en-Provence	15h00 - 16h40 <i>Modérateur</i>	LE DROIT ET LA POLITIQUE ARTISTIQUE Table ronde 4 Madame Dominique AUGÉY , adjointe au Maire d'Aix-en-Provence, conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Présidente de l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini, professeur à Aix-Marseille Université Quelle politique artistique ? Le point de vue du conservateur Monsieur Bruno ELY , conservateur en chef, Directeur du musée Granet Le point de vue d'une collectivité territoriale : quelle politique culturelle dans un environnement en mutation ? Madame Christelle PRIOUX-VIDAL , directrice adjointe des services Culture, Patrimoine, Musées et Attractivité
11h45 - 12h00	Débat avec la salle	15h00 - 15h30	